



**The CBC Pensioners
National Association**

Preserving our Future, Sharing our Past

**L'Association nationale
des retraités de la SRC**

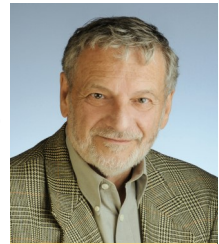
Assurer notre avenir, partager notre passé

Contact

April 2022

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le premier trimestre de l'année 2022 a été plutôt rempli pour l'Association nationale des retraités (ANR). Voici un résumé de nos principales activités.



Alain Pineau

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (c.a.) s'est réuni virtuellement le 27 janvier, principalement pour entendre le rapport d'Edith Cody-Rice, présidente du Groupe de travail sur la révision des statuts et règlements de l'Association. Il a aussi procédé au choix des membres du Conseil consultatif des communications (CCC) et de la personne chargée de coordonner les communications de l'Association ([voir l'article ailleurs dans cette édition de Contact \(page 3\)](#)).

Le c.a. a adopté tous les changements proposés aux Statuts et règlements de l'ANR. Un changement important : la clarification de l'article sur l'alternance entre les Francophones et Anglophones à la présidence de l'ANR. Le principe d'alternance est maintenu et le maximum de mandats consécutifs pour un groupe linguistique continuera d'être limité à deux. Désormais cependant il sera possible pour un(e) candidat(e) du groupe alternatif de contester la présidence au second mandat. D'autres changements importants touchent à l'extension à tous les membres des élections du comité exécutif et la démocratisation de la participation au congrès triennal.

Le conseil s'est également réuni virtuellement en mars. Le but était de déterminer si oui ou non on devait rouvrir les Statuts et règlements de l'ANR pour y inscrire une nouvelle catégorie de « membres », comme le recommande le Comité permanent sur le recrutement, ou si on peut traiter de ce sujet par le biais d'une Politique nationale. Au moment d'écrire ces lignes, l'analyse des différentes options se poursuit.

La façon de traiter des « membres associés » a déjà été débattue au c.a. il y a une dizaine d'années et le conseil d'alors avait décidé que ces « membres », essentiellement sociaux, pouvaient être laissés à la discrétion des Régions et des Sections de l'ANR.

Le comité sur le recrutement voit dans la création formelle de cette nouvelle catégorie un outil stratégique de recrutement important pour assurer entre autres que l'ANR représente toujours la majorité des retraités et est fidèle à sa politique d'inclusion. Il faut savoir que la proportion de retraités membres de l'ANR est passée de 58,7 % en 2010 à seulement 50,9% en 2021.

SURPLUS DE LA CAISSE DE RETRAITE : PREMIÈRES SESSIONS D'ARBITRAGE

Les deux premières journées de l'arbitrage dans le conflit qui oppose Radio-Canada à l'ANR et aux syndicats dans le cas de l'Entente sur le partage de tout surplus de la Caisse de retraite ont eu lieu les 24 et 25 février derniers. Radio-Canada a pris la position que l'Entente était expirée depuis décembre 2019 et qu'il fallait la renégocier. L'ANR et les syndicats contestent cette prétention de la Société et l'arbitre doit trancher sur la validité de l'Entente de 2009. [\(Voir dans ce numéro de Contact l'article de notre représentant Dan Oldfield - page 4\).](#)

COMITÉS PERMANENTS

Les deux comités permanents créés l'été dernier par le c.a. dans la foulée du congrès de mai 2021 (Recrutement et Équité, diversité & inclusion) ont tenu une série de rencontres dans les premiers mois de 2022. Les deux comités sont presque complétés et ont opté tous les deux pour une forme de co-présidence : Rochelle Porter et Ron Charles pour EDI et Phil Peck et Debbie Hussey pour le Recrutement. Je tiens à remercier tous ces bénévoles qui consacrent beaucoup d'énergie à leurs responsabilités respectives.

Et un merci tout particulier à Suzanne Cunningham (Recrutement) et à Gail Carducci (EDI) pour le travail considérable qu'elles ont accompli comme présidentes intérimaires de ces deux comités.

SONDAGE

La préparation et l'envoi d'un sondage mis au point par le Comité permanent sur le recrutement a pris beaucoup de temps et d'énergie! Destiné à mieux connaître nos membres et les non-membres, ce sondage a connu plusieurs avanies.

Il a d'abord fallu le modifier quand il s'est avéré pratiquement impossible de rejoindre les pensionnés différés, c'est-à-dire ces employé(e)s de Radio-Canada qui ont quitté la Société pour une raison ou pour une autre et qui ont choisi de percevoir leur pension plus tard. Ensuite, nous avons connu des difficultés avec

l'impression du questionnaire et son envoi à tous les membres et non-membres qui ne possèdent pas d'adresse courriel ou ne l'ont pas donnée.

La date d'échéance pour soumettre ses réponses était le 18 mars et l'analyse des données se poursuit actuellement. Espérons que nous aurons assez de réponses pour considérer les résultats significatifs!

Merci à tous les membres et non-membres qui ont complété et retourné le sondage imprimé en dépit de l'avoir reçu tardivement. Un gros merci à Nicole Beaulac et Stan Staple, deux retraités du Service de recherche de Radio-Canada, qui ont généreusement contribué temps et expérience à ce projet. Et merci également à Radio-Canada qui a accepté de faire parvenir les versions électroniques et imprimées à tous les retraités non-membres de l'ANR.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Pour la première fois en deux ans, nous pourrons enfin tenir en personne la réunion de notre conseil d'administration et notre [Assemblée générale annuelle](#) ! L'événement aura lieu à Toronto les 18 et 19 mai prochains. Entre autres à l'ordre du jour de l'AGA, l'adoption de la révision des statuts et règlements de l'Association.

.....

NOMINATIONS AU CONSEIL CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS (CCC) ET AU POSTE DE COORDONNATEUR DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du président de l'ANR Alain Pineau et de John Mang (C.-B.), président intérimaire du CCC, le conseil d'administration a procédé à la nomination des six bénévoles qui vont constituer le [Conseil consultatif des communications \(CCC\)](#):

Claude Morin (Rimouski), Micheline Savoie (Montréal), Maud Beaulieu (Regina) Steve Athey (Toronto), Rich Knowles (Halifax), Talin Vartanian (Toronto)

Le CCC est chargé entre autres d'aider [la nouvelle Coordonnatrice des communications](#), Catherine Schellenberg, dans le développement d'une stratégie de communications.

Catherine a été responsable des communications dans divers ministères québécois et fédéraux, dont plus de 20 ans au Casino du Lac-Leamy à Gatineau (Québec).

Catherine développera et mettra en œuvre une stratégie de communication et des processus de flux de travail pour toutes les communications de l'ANR. Elle verra donc à coordonner toutes les communications du bureau national, des régions et des sections, de même que celles des comités permanents.

EXPLICATION DU PROCESSUS D'ARBITRAGE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

(par Dan Oldfield, représentant de l'ANR au Comité consultatif sur les avantages sociaux)

POURQUOI SOMMES-NOUS EN ARBITRAGE?

L'Association nationale des retraités (ANR) et ses partenaires syndicaux contestent la position de la SRC selon laquelle l'Entente (Communément connu comme l'Entente), signée il y a plus de dix ans, n'est plus valide. Cette Entente est importante pour les retraités et les employés parce qu'elle établit les modalités de partage des excédents potentiels du régime de retraite.

On demande à l'arbitre de déterminer si l'Entente signée en 2009 est toujours valide et si les excédents de pension doivent être partagés conformément aux termes qui s'y trouvent. L'arbitre ne déterminera pas s'il existe un surplus ou quels montants peuvent être versés. Ces détails sont couverts dans le protocole d'entente lui-même.

QU'EST-CE QU'UN ARBITRAGE?

Le processus d'arbitrage est semblable à une procédure judiciaire en ce qu'il implique la nomination d'une personne – l'arbitre – souvent appelé le parti « neutre ». Comme un juge, l'arbitre est la personne qui rend une décision finale sur la question en litige. En d'autres termes, qui gagne et qui perd. Les arbitres sont engagés et payés par les parties au différend.

Comme dans le cas d'une procédure judiciaire, les parties sont représentées par un avocat et présentent des éléments de preuve à l'appui de leur cause. Cette preuve peut prendre la forme de témoignages sous serment de témoins, de documents, de notes et de précédents à l'appui (décisions dans des cas similaires).

POURQUOI LE PROCESSUS EST-IL SI LONG?

L'une des principales différences entre une procédure judiciaire et l'arbitrage concerne la nomination du « neutre ». Au tribunal, les juges sont nommés dans les affaires par le juge en chef. En arbitrage, la sélection de l'arbitre se fait d'un commun accord entre les parties. Dans le système judiciaire, le juge dicte normalement les dates et les heures d'audience. Dans les arbitrages, l'arbitre a le pouvoir d'obliger les parties à assister à certaines dates s'il estime que l'une des parties est déraisonnable.

Le **nombre de parties et de personnes impliquées complique les choses** dans la situation actuelle. Plus de 20 personnes y assistent. La planification de l'arbitrage implique de choisir les dates et les heures qui conviennent à l'arbitre, aux conseillers juridiques, aux témoins, aux conseillers et aux autres personnes qui peuvent être nécessaires. L'arbitre, en particulier, est très demandé et sa disponibilité est limitée.

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

Les premières dates d'audience ont eu lieu les 24 et 25 février. Un témoin a été appelé et a terminé son témoignage et son contre-interrogatoire. La procédure peut prendre encore 4 ou 5 jours. Bien que nous espérons fixer des dates plus tôt, pour l'instant, des dates sont fixées en septembre et octobre pour la reprise des audiences. Nous avons clairement indiqué que nous sommes disponibles si une date antérieure devenait disponible.

Nous comprenons les préoccupations des membres de l'ANR et nous sommes pleinement conscients de l'importance de cette question pour tous les retraités de la SRC. Nous continuerons à vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

À LA RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES

Si vous avez déjà utilisé un service comme trustedhousesitters.com ou mindmyhouse.com pour trouver quelqu'un pour s'occuper de votre maison et/ou de vos animaux de compagnie, ou si vous avez voyagé pour vous occuper de la maison et/ou des animaux de compagnie de quelqu'un d'autre, on aimerait connaître et possiblement partager votre expérience dans un futur article. Communiquez avec Catherine Schellenberg à cschellenberg62@gmail.com.



PAE - Programme d'aide aux employés

1-866-839-7897



Vous avez des problèmes? En tant que retraité de la SRC, vous avez droit à cinq heures de consultation professionnelle gratuite par l'entremise du Programme d'aide aux employés.

Ce service est disponible sept jours par semaine, 24 heures par jour. C'est simple, rapide et efficace. Veuillez visiter notre site Web www.cbcpensioners.ca pour consulter les détails de tous les services offerts par le PAE.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE 19 MAI 2022**

**L'événement aura lieu à l'hôtel Intercontinental (Toronto Centre),
225 rue Front ouest, Toronto, Ontario**

Le déjeuner, offert gracieusement par l'ANR aux membres, à leurs conjoints et partenaires, sera servi à 13 h (veuillez arriver à 12 h 30). RSVP en communiquant avec Suzie, au 1-877-361-9242 ou par courriel à info@retraitessrc.ca avant le 25 avril.

L'AGA est également présentée virtuellement sous forme d'un webinaire afin de permettre aux membres qui ne peuvent pas être présents de participer. Joignez-vous à nous le :

JEUDI LE 19 MAI 2022 À 14 H (Heure de l'est)

Agenda for the meeting:

- * Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA de septembre 2021
 - * Le rapport annuel du président
 - * Examiner les états financiers vérifiés pour l'exercice terminée le 31 mars 2022
 - * Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2022-2023
 - * Adoption des règlements
 - * Levée de la séance
-

Présentation de Duncan Burrill – directeur général/chef de la direction, Régime de retraite de Radio-Canada. Duncan fournira un aperçu de la structure et du rendement de notre régime de retraite et les membres auront l'occasion de poser des questions sur le régime.

Il est nécessaire de s'inscrire au préalable pour assister à l'assemblée virtuelle. Pour vous inscrire, envoyez un courriel à info@retraitessrc.ca et nous vous enverrons le lien de la réunion.

Conseils pratiques pour les voyages

Si vous prévoyez prendre la route, prenez quelques mesures au préalable afin de vous assurer que tout se passe bien.



Planifiez votre itinéraire... avec une marge de manœuvre

Vous prenez des vacances pour éviter le stress, vous ne voulez pas paniquer parce que vous accusez du retard sur le programme prévu. Déterminez combien de kilomètres vous souhaitez couvrir chaque jour et où vous souhaitez passer chaque nuit. Puis, ajoutez une ou deux heures de flexibilité par jour. Donnez-vous le loisir de faire des arrêts imprévus afin de ne pas rater ce restaurant local situé hors des sentiers battus.

Faites un arrêt au garage

Avant de partir, passez au garage pour un entretien de routine. Assurez-vous que le mécanicien vérifie le niveau des fluides et la pression des pneus. Si vous souhaitez en faire un peu plus, demandez-lui de vous montrer comment changer les ampoules des clignotants, des phares et des lumières intérieures, ainsi que comment ajouter du liquide à transmission, de l'antigel et de l'huile. Vous avez pensé aux collations et à l'eau en bouteille, mais avez-vous vérifié dans le coffre s'il y a des câbles de démarrage et une trousse de premiers soins? C'est également une bonne idée d'emporter quelques couvertures et une lampe de poche.

Faites vos valises

Emportez toujours une provision supplémentaire de médicaments sur ordonnance, afin de ne pas avoir à appeler pour un renouvellement d'ordonnance en cours de route. La même chose vaut pour les piles de prothèses auditives et pour votre solution pour lentilles de contact préférée qui pourrait être difficile à trouver. Dressez une liste de vos médicaments et des personnes à contacter en cas d'urgence et glissez-la dans votre portefeuille, près de votre carte d'assurance maladie, et enregistrez ces renseignements sous l'onglet ECU – en cas d'urgence – dans les contacts de votre téléphone cellulaire.

Visibilité

Si votre vue n'est plus aussi bonne qu'avant, planifiez votre itinéraire pour éviter de conduire dans l'obscurité. Avant de partir, vous pourriez installer un rétroviseur plus large pour une meilleure visibilité. Vous pourriez même investir dans une caméra-témoin portable avec écran à ACL, non seulement un tel gadget améliore-t-il la visibilité, mais certains modèles comportent aussi un système d'alerte de fatigue du conducteur.

www.johnson.ca

L'Association nationale des retraités de la SRC Conseil d'administration

<u>Comité exécutif</u>	
Alain Pineau (Président) 613-293-6199 apineau3@gmail.com	Réjean Labrie (Trésorier) 514-519-5625 reggie.labrie@gmail.com
Dave Jeffrey Vice-président (Anglophone) 613-592-6962 dave.jeffrey1@gmail.com	Donald Langis - Vice-présidente (Francophone) 506-854-7407 donald.langis@gmail.com
<u>Directeurs</u>	
John Mang (Région de la CB et du Yukon) 250+-941-4144 mangsong@shaw.ca	Robert Forrow (Région de l'AB, SK & TN-O) 780-437-5074 srforrow@telusplanet.net
Ernie Nairn (Région du Manitoba) 204-942-4554 enwpggcf@mts.net	Gerald Head (Région de l'Ontario) 519-250-8516 gercarhead@gmail.com
Suzanne Cunningham (RCN & Nunavut) 902-402-3633 suzanne.cunningham@hotmail.ca	Raj Narain (Région de l'Ontario) 416-467-9292 raj.narain@gmx.com
Jean-Claude Labrecque (Région du Québec) 514-946-4570 jc84labrecque@gmail.com	Micheline Provost (Région du Québec) 450-463-2070 mprovost@videotron.qc.ca
Geoffrey Turnbull (Région des Maritimes) 902-465-1074 g.turnbull1645@gmail.com	Larry O'Brien (Région de T-N et Labrador) 709-747-5110 obrienlw@gmail.com
<u>Conseil de fiducie de la Caisse de retraite</u>	
Alain Pineau (Représentant) 613-293-6199 apineau3@gmail.com	
<u>Comité consultatif des avantages sociaux - CCAS)</u>	
Dan Oldfield (Représentant) 905-404-1334 dan_oldfield@hotmail.com	Marc-Philippe Laurin (Observateur) 819-664-5090 mplaurin@gmail.com
<u>Administration</u>	
1-877-361-9242 (sans frais) ou 613-724-3003 (Ottawa, Gatineau et les environs)	(Heures de bureau: du mardi au jeudi inclusivement, de 10 h à 16 h)
Dianne St-Germain (Coordonnatrice administrative) dst.germain@on.aibn.com	Suzie Bougie (Adj. Administrative & webmestre) info@retraitessrc.ca